

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise la Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr

n° 107
Juillet 2020



Nouvelle équipe municipale



Edito		p.3
Mairie		p.4
Enfance & jeunesse		p.6
Travaux		p.13
Focus		p.14
Bon à savoir		p.16
Culture & animation		p.18
Agenda		p.24

Mairie de Boissise-la-Bertrand
2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21
Fax : 01 64 38 23 01

Site : www.boissise-la-bertrand.fr
Courriel : boissise-la-bertrand@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 13 h 30 à 19 h
Mardi de 9 h à 12 h
13 h 30 à 18 h
Mercredi de 9 h à 12 h
Jeudi de 9 h à 12 h
13 h 30 à 18 h
Vendredi de 9 h à 12 h

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand n°107
www.boissise-la-bertrand.fr juillet 2020

Juillet 2020 - n°107



Nouvelle équipe municipale

Directeur de la publication : Le Maire, Olivier Delmer
Comité de rédaction : Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet, Magali Szeszak, Mireille Chapus
Charte graphique et mise en page : Bertrand Cossoux
Impression : Imprilith
Distribution : Services municipaux
Tirage : 550 exemplaires

**Chères Boissisiennes,
Chers Boissisiens,**



C'est avec une certaine émotion que je prends la plume pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoigné massivement lors du premier tour des élections le 15 mars dernier.

C'est pour moi et pour toute l'équipe « Avec vous, Boissise demain » un privilège et un honneur que de pouvoir, pour un nouveau mandat, servir notre commune et servir chacun d'entre vous.

Par contre, la crise sanitaire due à la pandémie du Covid-19 que nous traversons, a engendré un début de mandat compliqué.

Le Conseil permettant l'installation du maire et des adjoints n'a pu avoir lieu que le lundi 25 mai à 18h. Afin de respecter les gestes barrières et les consignes de distanciation, ce conseil s'est déroulé uniquement avec les élus et le personnel administratif nécessaire. Une retransmission en direct sur internet a été montée pour vous permettre d'y assister.

Durant le confinement, un service minimum d'agents, d'élus a assuré le fonctionnement de la commune. Une permanence téléphonique a été mise en place pour prendre des nouvelles des personnes les plus fragiles. Sous l'égide de quelques élus, une action de solidarité a vu le jour vis-à-vis de tous les boissisiens : l'opération « Masques barrières pour tous ». Celle-ci a consisté à créer une chaîne de couturières et couturiers pour fabriquer deux masques lavables pour chaque boissisien. Quelle fierté de voir notre population se lever, se mobiliser, s'engager sans réserve dans une telle action.

Nous avons également tenu à élaborer au mieux et mettre en place les protocoles sanitaires permettant une ouverture de notre école dès la première phase de déconfinement, le 14 mai 2020, dans les meilleures conditions pour les enfants et les parents.

Les différentes commissions, les membres du CCAS et de plusieurs instances vont pouvoir être installés. Notre équipe municipale va pouvoir très rapidement travailler sur la mise en place de notre programme, tout en continuant les projets en cours.

Je vous laisse parcourir ce bulletin et vous donne rendez-vous pour vous donner régulièrement des nouvelles de l'avancement des projets communaux et autres.

Nous espérons que vous-même et vos proches avez passé au mieux cette période difficile et exceptionnelle. Nous vous souhaitons à toutes et à tous quelques beaux jours de vacances en privilégiant peut-être notre beau pays.

N'oubliez pas les gestes barrières et prenez soin de vous

Olivier DELMER

Maire de Boissise-la-Bertrand



Le 25 mai 2020.
Mise en place du conseil municipal.

Rappel : Feux et travaux de bricolage ou de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- la semaine de 8h00 à 20h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.



Par ailleurs, conformément au règlement sanitaire départemental, tout feu et notamment le brûlage à l'air libre d'ordures ménagères, déchets verts ou tout autre déchet est interdit.

COVID 19 - non aux incivilités

Pour des raisons sanitaires et pour protéger les agents de collecte et de traitement des déchets, des gestes simples sont à adopter.

Après utilisation, vos masques et gants sont à déposer dans un sac poubelle, dans votre bac à ordures ménagères, et en aucun cas dans la nature ou dans votre bac jaune de tri. En plus d'exposer le personnel de la chaîne de tri à des risques sanitaires, les masques ne sont en aucun cas recyclables.

Jeter les masques et gants par terre est un délit puni par la loi. Il s'agit d'un dépôt sauvage : les masques et gants ne sont pas biodégradables et mettront plus de 400 ans à s'éliminer dans la nature.

Qu'en est-il des déchets contaminés ?

Jetez vos mouchoirs, masques, gants dans un premier sac poubelle en plastique soigneusement fermé hermétiquement et vidé de son air. Ce sac doit être conservé 24 heures avant d'être placé dans un second sac plastique, puis jeté dans votre bac à ordures ménagères. Protégeons-nous et protégeons les autres !



Fermetures exceptionnelles mairie période estivale

La mairie restera ouverte aux horaires habituels pendant l'été sauf fermetures exceptionnelles :

- le lundi 13 juillet
- les mercredis 5, 12 et 19 Août.

Carnet de l'état civil Du 20/02/2020 au 01/07/2020

Disparition de Boissisiens

■ Décès

- Luc LORTHIOS, décédé le 17/04/2020.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille et à ses proches.

Plan national canicule 2020

Comme chaque année, les autorités sanitaires ont activé le plan national canicule avec son premier niveau de « veille saisonnière ».

Ce plan est activé afin de faire remonter les informations quant aux conditions climatiques et anticiper les éventuels épisodes de canicule pour protéger au mieux les populations les plus sensibles.

Dans un contexte de circulation active du virus SARS-Cov 2, il est nécessaire d'intégrer les protocoles élaborés pour la gestion conjointe des risques chaleur et Covid-19.

Afin d'apporter un soutien aux personnes inscrites sur le registre du Plan Communal de Sauvegarde de Boissise-la-Bertrand, la municipalité invite les personnes de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes handicapées à se faire connaître et s'inscrire en mairie ou sur le site internet dans la rubrique « Toute l'actu ».

Il peut s'agir de vous, de l'un de vos parents, vos voisins ou amis.

Le registre nominatif des personnes vulnérables a été mis en place par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) sous la responsabilité du Maire, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, inondations, relogements d'urgences...)

Le but est d'aider les personnes fragiles ou isolées en cas de besoin.

Lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (niveau 2 et 3) un contact périodique avec les personnes inscrites sur ce registre, pourra apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Ce dispositif a fonctionné pendant toute la période de confinement, les personnes déjà inscrites sur ce registre ont été appelées quotidiennement par un agent communal.



Newsletter

Restez informé de la vie de votre commune en vous inscrivant gratuitement à la liste de diffusion de la mairie de Boissise-la-Bertrand.

Vie associative et communale, événements culturels, travaux d'urbanisme, soyez avisé directement dans votre boîte à e-mail des dernières actualités concernant votre belle commune.

Inscrivez vous facilement à cette newsletter via le site de la mairie de Boissise-la-Bertrand sur la page prévue à cet effet (en haut à droite du site)

<http://www.boissise-la-bertrand.fr/newsletter>

Le retour à l'école Les Fontaines

Le retour à l'école Les Fontaines de Boissise-la-Bertrand a bien eu lieu le 14 mai 2020.

Monsieur le maire, à ce moment là, Alain Bernheim et Monsieur Olivier Delmer étaient présents pour accueillir parents et enfants ce jeudi 14 mai.

Quelques informations concernant l'organisation de l'école du 14 mai au 29 mai 2020.

Deux groupes d'enfants ont été constitués :

- Groupe 1 avec maternelles, CP, CE1 et CE2.
- Groupe 2 - CM1 et CM2 avec une dizaine d'enfants.

Deux classes ouvertes avec deux enseignants :

- Les lundi et vendredi, avec l'enseignante de maternelle (groupe1) et l'enseignant sur le poste de la directrice (groupe 2).
- Les mardi et jeudi une seule enseignante dans l'école qui prend :

Le mardi le groupe 2 et le jeudi le groupe 1.

3 animateurs sont en renfort avec les enseignants.

Lorsqu'il n'y a qu'un enseignant dans l'école (mardi et jeudi).

le jeudi, 2 animateurs prennent le groupe 2 (CM1_CM2) - le mardi le groupe 1.

Lorsque les animateurs gèrent les groupes sans enseignant, ils ont toutes les leçons et devoirs que donnent les enseignants en télé-enseignement, ils sont chargés de l'aide aux devoirs et veillent à ce que le travail soit correctement fait.

Chaque enseignant est accompagné par un animateur dans sa classe.

Les animateurs accompagnent les enfants aux toilettes et désinfectent les toilettes à chaque fois (spray désinfectant spécifique).

Ils sont responsables :

- Lavage des mains : avant et après les toilettes, avant et après chaque récréation, avant et après la cantine et le goûter.
- Aération des classes pendant les récréations et pendant la pause méridienne.

Cantine : Repas froids servis dans des plateaux individuels.

L'agent de service communal :

- Réceptionne les plateaux repas (individuel) le lundi et jeudi.
- Désinfecte les sanitaires deux fois par jour à fond.
- Désinfecte les tables de classes pendant le temps de cantine + poignées de portes et de fenêtres.
- Nettoie et désinfecte la cantine et sanitaires cantine tous les soirs y compris : interrupteurs, poignées de portes, tables et chaises, portes manteaux.
- Fait le ménage et désinfecte l'espace accueil du soir.

L'accueil du matin a été annulé. L'accueil du soir est assuré dans le préau couvert par deux animateurs.

Le dortoir est aménagé pour accueillir, en cas de besoin, enfant ou adulte malade ou suspect.

L'équipe des Services Techniques a tracé les bandes sur le sol pour la distanciation sociale pour que les parents respectent les écarts nécessaires à l'arrivée et à la sortie des enfants.

Traçage également des sens de circulation dans l'école avec les enseignants (espaces communs et classes).

Les salles de classes utilisées : classe de maternelle et classe de la directrice ont été aménagées par les enseignants et le personnel communal.

Les agents des Services Techniques ont rangé tout le mobilier dans les classes non utilisées. Un ménage et une désinfection ont été faits par une entreprise extérieure le mercredi 13/05, veille de la rentrée.

L'entreprise intervient tous les soirs dans les locaux de l'école en respectant le protocole sanitaire de l'Education Nationale.

L'agent communal vérifie chaque jour toutes les recharges en savon, papier essuie-main, gel hydroalcoolique.

Les communes de Boissise-la-Bertrand et Boissettes ont été très présentes durant toute la préparation et l'installation de l'école pour cette réouverture peu habituelle !!

Toute la préparation de la rentrée a été faite en concertation avec les enseignants.

Les animateurs ont participé à une réunion de travail pour l'accueil des enfants les jours sans enseignant.

Nous avons été présents les lundi 11 et mardi 12 mai pour travailler et préparer la rentrée avec les enseignants.

Nous avons également été présents les jeudi 14 et vendredi 15 afin de vérifier ce qui a été mis en place, terminer les affichages, préparer des documents à donner aux enfants et répondre aux besoins et questions des enseignants et des parents.

Les groupes n'ont plus bougé jusqu'à la fin mai.

La reprise du 2 juin bien que tous les enseignants ne soient pas encore présents dans l'école, nous avons accueilli un maximum d'enfants en maintenant des ateliers pédagogiques. La commune a signé une convention avec l'Education Nationale.

Cette convention appelée 2S2C doit permettre de mettre en place des ateliers pédagogiques sur la Santé, le Sport, la Culture et le Civisme animés par du personnel diplômé dans les domaines d'intervention.

Au moment où cet article est écrit, (mardi 16 juin) nous savons suite à l'intervention du Président de la République que le retour à l'école est obligatoire pour tous les enfants à partir du 22 juin.

Nous ne savons pas, par contre, comment ni dans quelles conditions. Un nouveau protocole sanitaire est attendu. Ce qu'il faut savoir c'est qu'à chaque modification de retour à l'école nous devons réorganiser les espaces d'accueils, les classes, la signalétique au sol... tout cela dans des temps très courts.

Nous avons voulu être réactifs à chaque fois et avons mis tous les moyens nécessaires pour accueillir les enfants en alliant bien être, sécurité et qualité de l'accueil.

Une rencontre avec les parents est prévue le 1er juillet pour essayer d'envisager la rentrée scolaire 2020 - 2021.

Une façade plus républicaine à la mairie

« Liberté, Égalité, Fraternité » les trois termes emblématiques de la République française sont à présent visibles sur le fronton de la mairie. La devise républicaine a été apposée sur la façade du bâtiment public le 13 mars en présence du conseil municipal des enfants.

Après avoir travaillé les symboles de la République lors d'une réunion précédente, les jeunes élus ont aidé à l'installation de la plaque avant d'entonner spontanément la Marseillaise. La devise Liberté, Égalité, Fraternité est lancée en France par Antoine François Momoro, l'un des dirigeants de la Société des amis des droits de l'homme et du citoyen fondée par Danton en 1790. Jean-Nicolas Pache, élu maire de la commune de Paris le 11 février 1793 fait inscrire sur les murs de la mairie le 21 juin : Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort. En juin 1793, les Montagnards adoptent officiellement la devise. La Constitution de 1848 la définit comme un principe de la République. A l'occasion de la célébration du 14 juillet 1880, la devise est inscrite sur le fronton des édifices publics.

Elle figure dans les constitutions de 1946 et 1958. La plaque apposée rappelle le drapeau du pays sous la forme d'un rectangle allongé où la partie blanche prend la forme d'une effigie de Marianne vue de profil. Sous le rectangle figure la devise de la République Liberté-Egalité-Fraternité » et sur une deuxième ligne la mention République Française.



Un dessin pour un ancien

En mars dernier, le service Enfance/Jeunesse de la mairie a été sollicité par la psychomotricienne de l'EHPAD Lucie et Edgard FAURE de Boissise-la-Bertrand pour participer au grand projet national qui consistait à maintenir un lien intergénérationnel malgré le confinement. L'établissement souhaitait organiser une grande exposition de dessins d'enfants, d'écrits ou tout autre forme d'art dans les couloirs de l'EHPAD afin d'inciter les résidents à sortir de leur chambre. Ces derniers étaient informés du projet et attendaient avec impatience sa réalisation.

Le CME, les enfants de Boissise et l'association CREA KIDS ont répondu avec enthousiasme à ce projet en adressant des dessins, des poèmes, des cartes pour Pâques à l'intention des résidents de l'EHPAD Lucie et Edgar Faure sans oublier ceux de la résidence Malka. Les dessins ont été mis sur des tableaux dans les couloirs, d'autres ont été choisis par les résidents pour décorer leur chambre. Un grand merci aux enfants, aux participants et à l'association CREA KIDS pour ce bel élan de solidarité (photos et dessins page 16 et 17).

Six ans de CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, rétrospective 2014-2020

Durant six ans, nos jeunes élus ont été particulièrement dynamiques et actifs, sensibles à l'environnement et attentifs à leurs aînés. Animés d'un sens aigu de leurs responsabilités, ils se sont investis avec sérieux et conviction. Merci à eux pour leur investissement au bénéfice de tous...Retour sur leurs actions.



CME 2014 - 2015

Maire : Emy LABORIE

Adjoints : Fleurine RANOU et Hugo DELAVAQUERIE

Conseillers municipaux : Bator DABO, Lucile GERVAIS, Justin LARSONNEUR, Maxim LAURENT, Martin PRADO et Maëly TERRASSON



Actions :

- mise en place de distributeurs et poubelles à déjections canines (parvis de la mairie, bord de Seine et nord du village),
- cérémonie du 11 novembre,
- étude des symboles de la République,
- cérémonie des vœux,
- rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la maison Malka et de la résidence Les Bruyères.

CME 2015 - 2016

Maire : Maxim LAURENT

Adjoints : Maëly TERRASSON et Théo GALAND

Conseillers municipaux : Bator DABO, Kélia MUNGALU, Estelle NAMER et Naémie RIGUEUR



Actions :

- mise en place de distributeurs et poubelles à déjections canines (Devant l'école, Près du mini stade multi-activités, au parc Malka),
- cérémonie du 11 novembre,
- rencontre intergénérationnelle à la maison de retraite Les Bruyères (Danses, chants, cadeaux, arbre à mots et goûter),
- travail sur le rôle de l'élu,
- cérémonie des vœux,
- visite du Conseil Départemental,
- compétences de la Mairie et du Conseil Départemental,
- fleurissement d'une plate-bande devant l'église.

CME 2016 - 2017

Maire : Corentin CATALAYUD

Adjoints : Teyss LABORIE et Estelle NAMER

Conseillers municipaux : Carla BOMBOUDIAC, Lola DECARRIERE, Mathis DELAVAQUERIE et Robert DESSAILLY



Actions :

- sensibilisation à la propreté de la cour de l'école et au temps de dégradation des produits,
- cérémonie du 11 novembre,
- confection d'un hôtel à insectes et installation sur le parvis de la mairie,
- visite de l'épicerie solidaire de Ponthierry,
- cérémonie des vœux,
- échanges avec le conseil des aînés,
- collecte de denrées alimentaires pour l'épicerie solidaire.

CME 2017 - 2018

Maire : Corentin CATALAYUD

Adjoints : Elia BONNOT

et Tyron MUNGALU

Conseillers municipaux :

Sofia ASSET, Carla BOMBOUDIAC,

Robert DESSAILLY

et Pierre Louis NAMER



Actions :

- cérémonie du 11 novembre (lecture de poèmes),
- étude des symboles de la République,
- réalisation de la carte de vœux,
- réalisation des cartes de menus pour le repas des aînés,
- calendrier solidaire pour la banque alimentaire de Ponthierry,
- cérémonie des vœux,
- collecte « les bouchons d'amour »,
- initiation à l'apiculture (monde des abeilles, la pratique et le rucher),
- vente de plants de tomates, de boîtes et de bougeoirs confectionnés par les membres du CME au profit de l'association La force d'un sourire.

CME 2018 - 2019

Maire : Sofia ASSET

Adjoints : Maël LETANG et Lahna MEDDOUR

Conseiller municipaux : Elina BIONDY DUPUY, Core tin DA COSTA, Lucas TALBA et Rayan MEDDOUR



Actions :

- cérémonie du 11 novembre (lecture de poèmes),
- rencontre intergénérationnelle avec la résidence Malka (chants, danses, dessins, goûter avec les résidents),
- élaboration de menus pour le repas des aînés,
- plantation d'arbres fruitiers,
- cérémonie des vœux,
- présentation du monde des abeilles et découverte de l'apiculture,
- vente de plantes aromatiques au profit de l'association « La force d'un sourire ».

CME 2019 - 2020

Maire : Lahna MEDDOUR

Adjoints : Rayan MEDDOUR et Elina BIONDI DUPUY

Conseillers municipaux : Rafaël BRANDAO, Maddy CERFONTAINE, Noah RAKOTOZAFI et Sofian RODRIGUES



Actions :

- cérémonie du 11 novembre,
- décorations de Noël,
- cérémonie des vœux,
- visite du centre de transmissions de la marine de Sainte-Assise,
- plantation de pieds de vigne,
- étude des symboles de la République,
- opération pièces jaunes,
- mise en place du tri sélectif à la cantine,
- pose d'une enseigne « Marianne » Liberté-Egalité-Fraternité.



Travaux

La liaison douce :

L'aménagement de cette voie qui permettra aux marcheurs et cyclistes de rejoindre Boissettes sera bientôt disponible.

Le revêtement est en cours de pose et la phase de fleurissement des talus créés sur notre commune va prochainement débiter.



OAP des Egremonts :

Notre village voit sa nouvelle rue des Sangliers prendre forme. Les travaux de terrassement et d'enfouissement des réseaux ont débuté le 02 juin dernier, ces aménagements devaient s'étaler sur deux mois mais nous savons tous les retards générés par le confinement.

Les constructions sur les parcelles nouvellement créées se feront ensuite au rythme des sept habitations qui y seront implantées.



La BRASSERIE DES GROTTES ouvre à Boissise



Les bières artisanales aux multiples saveurs sont fabriquées dans les anciennes carrières en bords de Seine. Depuis le 5 Juin, vous pouvez venir les déguster et pourquoi pas en acheter tous les vendredis de 18h à 1h, uniquement à la vente à emporter les samedis de 14h à 18h.

Une équipe sympathique vous y accueillera, suivez-les sur :

<https://www.facebook.com/brasseriendesgrottes/>



Réserve naturelle régionale de Sainte Assise

Décryptage des derniers travaux.

La Réserve naturelle régionale de Sainte Assise est classée depuis 2012. Elle couvre une superficie d'un peu plus de 93 hectares au sein de l'Espace naturel régional de Rougeau Bréviande. Elle est gérée par l'Agence des espaces verts (AEV) pour le compte de la Région d'Île-de-France.



Elle est dotée d'un plan de gestion élaboré pour une durée de 12 ans. Ce plan de gestion est mis en œuvre par l'AEV, validé par un conseil scientifique territorialisé (CST) ainsi que par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Il est également suivi et évalué par un comité consultatif de gestion (CCG) regroupant les administrations territoriales et d'Etat, les élus locaux, les associations et les usagers.

C'est sur les préconisations de ce plan de gestion que des travaux de dessouchage et de broyage sont réalisés chaque année. L'objectif est de ré-ouvrir les secteurs de la Réserve qui commençaient à se refermer, colonisés par un boisement de bouleaux et de trembles. Cette opération est en cours d'achèvement.

La dernière étape de l'intervention concernait plusieurs petits secteurs répartis sur l'ensemble du site (2,7 hectares au total), dont une clairière au sud-est comportant une lande à Callune à remettre en lumière.

L'intervention au niveau de la clairière a dépassé le périmètre initialement prévu cette année, touchant des secteurs visibles depuis le chemin rural des Ormeaux. Sur la base de ce constat, les techniciens de l'AEV ont immédiatement interrompu les interventions du prestataire.

La gestion de la zone concernée sera réajustée en conséquence, en lien avec les partenaires scientifiques et naturalistes. Concernant le ruissellement des eaux pluviales, l'impact de ces travaux n'est pas à craindre puisque les arbres n'interviennent quasiment pas dans la rétention des eaux lors de forts épisodes pluvieux.

Toutes les conclusions seront communiquées par l'AEV auprès des élus, des associations et des usagers.

Masques barrières

Dans le but de soutenir l'enrayement de la propagation du Covid-19 et ainsi permettre à vous, Boissisiens, de vous protéger en complément des gestes barrières, la mairie, soutenue par 35 bénévoles a distribué près de 3000 masques en tissu lavable adaptés aux adultes et aux enfants, ainsi que des surblouses lavables pour les maisons de retraite et les personnels soignants.

Pour donner suite à une première distribution dans vos boîtes aux lettres, deux permanences en Mairie ont été organisées les 16 mai et 6 juin pour vous permettre d'obtenir de nouveaux masques.

En plus de nos masques « Made in Boissise », le Département et l'Agglomération Melun Val de Seine nous ont dotés de 4 masques supplémentaires par famille qui vous ont été distribués, à nouveau, dans vos boîtes aux lettres.

Vous pouvez encore demander une dotation complémentaire de masques pour votre famille en Mairie aux heures d'ouverture.

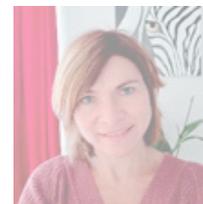
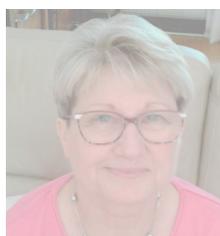
Nous vous rappelons que le port du masque en tissu n'est pas suffisant à lui seul, ce n'est qu'une des mesures barrières (lavage des mains, distanciation sociale), la bonne application de ces mesures s'adresse à chacun d'entre nous, que nous soyons en bonne santé ou porteur d'une pathologie à risque.

La municipalité tient à remercier nos couturières qui ont mis leurs talents au service des Boissisiens.

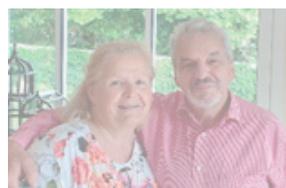
Ces masques seront très probablement utiles pendant quelque temps. Nous vous invitons donc à en prendre soin.

Continuons à prendre soin de nous.

Hommage à nos courageux(es) couturiers(es)



SANS VOUS RIEN N'AURAIT ETE POSSIBLE



L'équipe municipale vous

*dit « **MERCI** »*



Nous n'avons pas les photos de toutes et tous mais nous les remercions vivement pour leur investissement et pugnacité dans cette opération masques à Boissise.

Buralistes : un nouveau service de paiement de proximité pour les usagers

La Direction générale des Finances publiques (DGFIP) a mis en place un nouveau dispositif afin de simplifier vos démarches pour payer vos impôts, amendes et factures du secteur public local chez certains buralistes, en partenariat avec la Française des jeux.

Proximité et horaires élargis

Depuis le 19 mai 2020, 84 buralistes offrent ce service en Seine-et-Marne. La liste des buralistes concernés, ainsi que leur adresse, sont accessibles depuis le site impots.gouv.fr via le lien suivant :

www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

La qualité de la couverture du territoire Seine-et-marnais est à souligner : l'ensemble des bassins de population dispose d'au moins un point de paiement de proximité et les usagers peuvent procéder à leurs paiements dans 60 communes du département.

Ces guichets supplémentaires proposent par ailleurs des horaires d'ouverture élargis.

L'ensemble des recettes pourra être réglées par les comptables de la DGFIP pourront être réglées chez les buralistes (impôts, amendes, factures de services publics locaux). Pour cela, les factures seront progressivement dotées d'un **QR Code** (généralement en bas à gauche de l'avis) et la mention « payable auprès d'un buraliste agréé ». L'apposition de ce QR code est assurée soit par la DGFIP (impôts, amendes, lettres de relances) soit par les éditeurs facturiers des collectivités locales.

Gratuité et confidentialité

Deux types de modes de règlement seront offerts aux usagers, sans surcoût : les espèces jusqu'à 300 €, et la carte bancaire, sans limite de montant. Les paiements seront réalisés en toute sécurité et confidentialité : l'utilisateur n'aura qu'à scanner le QR code de sa facture puis payer tandis que le buraliste n'aura accès à aucune information de nature personnelle.

Opération tranquillité vacances

Pour partir en vacances l'esprit tranquille et avoir la certitude que votre habitation ne sera pas complètement isolée, profitez de l'opération tranquillité vacances !

Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de prendre contact avec le commissariat de police, des patrouilles seront organisées régulièrement dans les zones d'habitations délaissées, afin d'assurer un maximum de dissuasion à l'encontre des cambrioleurs.



Baignade interdite



En cette période estivale, il est rappelé que la baignade en Seine est strictement interdite. Les dangers et risques de noyade sont réels notamment en raison du trafic fluvial, des courants et de la manœuvre des ouvrages (barrage, écluse...) pouvant générer des mouvements d'eau importants.

Gare aux tiques

Les beaux jours arrivent, le soleil bat son plein, c'est le moment pour profiter de la forêt. Lors de vos sorties prenez les précautions pour limiter les piqûres de tiques. La plupart du temps inoffensives, elles transmettent parfois la maladie de Lyme. L'ONF informe sur les gestes préventifs à connaître. De mai à octobre, forêts, prairies, pelouses et jardins constituent le terrain de jeu favori pour les tiques. Visible à l'œil nu, ce parasite de petite taille vit au ras du sol, sur les herbes hautes et les fougères dans l'attente d'un hôte de passage : hommes ou animaux (chevreuils, daims, écureuils, oiseaux, chiens, chevaux, etc.).



Cou, aisselles, plis des genoux, cuir chevelu... sont autant de zones du corps où les tiques aiment s'accrocher. Leur piqûre peut donner des maladies dont la plus connue est la borréliose de Lyme. Une maladie qui, si elle n'est pas détectée et soignée à temps, peut se révéler grave. Même si toutes les tiques ne sont pas porteuses, il convient d'être très prudent en forêt.

Aujourd'hui, la prévention reste le remède le plus efficace c'est pourquoi l'ONF sensibilise les usagers contre les risques de morsure.

- Inspection attentive après une balade en forêt.

- Portez des vêtements couvrants clairs, des chaussures fermées et, pour les balades en forêt, un chapeau. L'astuce consiste aussi à enfiler le bas du pantalon dans les chaussettes évitant de laisser la peau à découvert. En forêt, mieux vaut rester sur les chemins et éviter les espaces broussailleux des sous-bois.

- À la maison, un examen minutieux du corps s'impose pour repérer et retirer le plus tôt possible la tique. Les risques d'infection sont réduits si elle se trouve retirée rapidement.

- En cas de présence d'une tique accrochée à la peau, l'extraite au plus vite à l'aide d'un tire-tique, vendu en pharmacie ou, à défaut, d'une pince à épiler, puis désinfecter la zone avec un antiseptique. Ne la retirez à la main, n'appliquez pas d'alcool ni d'éther dessus.

- Surveillez plusieurs jours après la morsure. Une petite zone rouge est immédiatement visible comme pour toute morsure ou piqûre d'insecte. Ce qui doit attirer l'attention, c'est si la rougeur s'élargit et s'entoure d'une auréole foncée sur le corps et/ou des symptômes grippaux se manifestent (fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, courbatures). Il faut alors consulter un médecin.

Agence territoriale Île-de-France Est

Contact : guillaume.larriere@onf.fr

Téléphone : 06 27 66 73 94

Adresse : 217, bis rue Grande 77 300 FONTAINEBLEAU

Réouverture des déchèteries

Depuis le 8 juin 2020, les déchèteries du territoire du SMITOM-LOMBRIC sont à nouveau accessibles aux jours et horaires habituels, sans rendez-vous.

Cependant, des modalités d'accès spécifiques perdurent afin d'assurer la sécurité sanitaire des usagers et des agents de déchèteries.

Ouverture tous les jours, y compris les jours fériés, à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre, aux horaires suivants :

Semaine : 15h - 19h, Samedi : 10h - 19h, Dimanche : 10h - 13h.

Forum des associations

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 12 Septembre** afin de pouvoir rencontrer les différentes associations de notre village et ainsi échanger, partager et s'inscrire.

Cette journée permet aussi de mettre en place et d'engager différents projets entre associations.

Nous comptons sur votre présence et votre participation :

A la Recellerie

Horaires d'ouverture au public de 14h à 17h30

Les différentes associations de Boissise-la-Bertrand :

ASBBE : Association de sauvegarde de Boissise-La-Bertrand

C.D.A : Conseil des Aînés

Comités des Fêtes

Sports Loisirs

Les parents d'élèves

Créa'Kids

Chasse

La Force d'un sourire

Les Anciens Combattants

Silence on tourne « Les tribulations piquantes d'un hérisson »

Au mois de Juin, nous avons eu la chance de voir les caméras de la production « Camera lucida » tourner à Boissise-la-Bertrand, pour une star de nos jardins le hérisson.

Le documentaire a fait le choix de l'immersion totale dans la vie de ce petit mammifère nocturne. Nous suivrons ainsi l'histoire d'une jeune hérissonne et de ses aventures sous la forme d'un véritable road-movie. Grâce à cette proximité, le réalisateur M. Guillaume Poyet nous révèle d'une façon empathique l'univers et les dangers auxquels cette espèce est aujourd'hui confrontée. Filmé du point de vue de l'animal, nous suivons les péripéties de notre héroïne, et découvrirons les activités humaines qui impactent l'environnement et transforment nos écosystèmes. Au fil de ce reportage animalier, c'est un regard original, à hauteur de l'hérisson, que nous jetons sur nos campagnes, nos villes, nos comportements et leurs répercussions possibles dont nous ne soupçonnons pas les conséquences.

Dans ce documentaire prochainement diffusé sur France 5, sous le titre « les Tribulations piquantes d'un hérisson », vous pourrez reconnaître quelques vues de Boissise-la-bertrand notamment notre hôtel à insectes, nos rues et nos jardins.



Sports loisirs

Bonjour chers amis,

Nous espérons que vous allez tous bien après ces deux mois de confinement et que ni vous ni vos proches n'avez été touchés par ce fléau imprévisible.

Notre barbecue n'a malheureusement pu se dérouler, c'est pourtant un moment très attendu de chacun, nous pourrions retrouver ces moments de convivialité et de bonne humeur la saison prochaine.

Quand on repense à la quarantaine que nous venons de traverser, parfois dans des conditions compliquées : nous avons dû assumer pour certains l'école à la maison, les courses pas toujours faciles pour tous, le télétravail pour d'autres. Mais nous avons également su maintenir le lien social avec nos proches, nos amis grâce à internet, au téléphone. Cela prouve sans aucun doute notre capacité de résistance et d'adaptation en ces temps si particuliers. Certaines en ont profité pour coudre des masques afin de préserver tous les Boissisiens : que toutes ces couturières disponibles et dévouées soient chaleureusement remerciées.

Et la gym dans tout cela, me direz-vous ? Pour ne pas perdre la forme et l'esprit dynamique de notre équipe : des vidéos de stretching, de Zumba, de yoga ont été envoyées par nos animatrices : pas mal du tout... et efficaces ! Un grand merci à elles aussi.

Cela me permet d'en venir à la rentrée sportive : bien sûr, elle se fera avec tout le respect strict des conditions sanitaires : des informations plus précises vous seront communiquées d'ici la fin Août et des flyers seront également distribués début Septembre avant notre reprise. En attendant retenez ces dates :

**Lundi 14 Septembre à la Recellerie : Inscription ou réinscription
à partir de 17h30 à 19h30**

Reprise des cours le mardi 15 Septembre... si tout va bien !

En attendant ces heureuses retrouvailles, un grand bol d'air frais est de mise, l'heure est venue de fêter l'été à la mer, à la montagne ou à la campagne avec les vôtres, aussi très bonnes vacances à tous.



Comité des fêtes

Au vu des circonstances dues à l'épidémie de Covid-19, les manifestations programmées (soirée cabaret, carnaval des enfants, balade autour de Boissise-la-Bertrand) sont annulées et reportées à l'année prochaine.

Le loto du 10 octobre, le théâtre du 16 novembre, le Noël des enfants du 6 décembre 2020 et la Saint Sylvestre restent aujourd'hui maintenues, suivant les dispositions sanitaires respectant les gestes barrières, sauf si prolongation du confinement.

Nous avons hâte de reprendre nos activités afin de nous réunir et vous distraire.

Créa'Kids

Cette période particulière pour tous n'a bien sûr pas permis de continuer nos activités avec les enfants.

La période de confinement a été l'occasion de proposer aux enfants de faire des dessins pour les résidents des deux EPHAD de Boissise-la-Bertrand.

Trois projets proposés : « le printemps en couleur », « Pâques » avec 40 cartes déposées dans les deux établissements, et « Une fenêtre ouverte sur l'extérieur ».

Ces trois projets ont permis d'offrir aux résidents de superbes dessins ! De superbes idées !

A partir du déconfinement, nous avons proposé des activités «à emporter» lors d'une permanence qui a permis aux enfants de choisir leurs éléments de décoration pour une activité à la maison.

Nous sommes heureuses de repartir pour une nouvelle année, les inscriptions sont prioritairement réservées aux adhérents actuels, et s'il reste des places, l'inscription sera possible au forum des associations le samedi 12 septembre à la salle de la Recellerie de 14h à 17h30.

Encore merci à tous ! Profitez des vacances d'été pour laisser aller votre imagination à de belles conceptions estivales, et soyez créatifs !

Atelier écriture en lien avec les créations reçues de l'association « Créa Kids » de Boissise La Bertrand

Quelques réactions à chaud

« On voyage sans bouger de nos fauteuils »



Lettre pour les enfants de Créa'Kids
« Merci pour ces jolis dessins qui nous évoquent le beau temps, les vacances, les jolies fleurs et les barbecues dans le jardin.

Cela nous fait plaisir que vous ayez pensé à nous.

On vous souhaite une bonne reprise et de bien travailler à l'école. On vous souhaite surtout de bien profiter de vos vacances.

Avant de partir ou à votre retour, nous espérons pouvoir vous inviter à un grand goûter.

Nous vous faisons des bisous et des câlins... de loin ».

Odette, Odette, Colette, Claude, Marie Madeleine, Liliane

« Tous ces dessins éclairent nos journées »



« Ça nous donne envie de partir en vacances »

Lettre pour les enfants de Créa'Kids
« Merci car les dessins sont très jolis, très « propres », travaillés et recherchés. Cela nous fait penser à nos petits-enfants et ça nous touche qu'on pense à nous dans cette période où on est tout seul. On vous souhaite de réussir dans la vie, de continuer à dessiner et de garder une âme d'enfant le plus longtemps possible »
Andrée et Lucienne

« Merci mille fois, ça fait du bien de savoir qu'on n'est pas tout seul, qu'on pense à nous »

« Ils ont bien travaillé leur sujet car les montants des fenêtres ne cachent pas leur dessin »

« Tout ce qu'il faut pour être heureux »

Acrostiche avec le nom de l'association « Créa Kids »

Créatifs et imaginatifs, les enfants nous ont

Réjouis et fait rêver

En réalisant de beaux dessins.

Actuellement confinés, les petits

Kids nous ont apporté du bien-être et de la joie.

Impatients de les rencontrer

De visu pour les complimenter

Sur les beaux dessins.

A bientôt,

On vous envoie des bisous virtuels et nous serons très heureux de pouvoir vous rencontrer. Merci mille fois

Monique, Monique, Geneviève



Conseil des Aînés



La nouvelle équipe municipale élue en mars dernier nous a confirmé sa volonté de voir le Conseil des Aînés continuer à exister. La pandémie Covid 19 est venue retarder l'officialisation de cette mise en place et nous espérons bien pouvoir dès septembre reprendre nos projets.

Mais peut être est il bon de répondre à un certain nombre de questions que vous pouvez vous poser au sujet de ce Conseil qui n'est pas une association tout en pouvant y être assimilé par ses modes de fonctionnement et ses projets.

- Qu'est ce que le Conseil des Aînés ? Institué par délibération du conseil municipal du 15 octobre 2014 le Conseil des Aînés (CdA) a été mis en place en janvier 2015. Le CdA a un rôle consultatif mais non décisionnaire, c'est une instance de réflexions, de propositions et d'actions auprès du conseil municipal, soit à la demande des instances municipales, soit de sa propre initiative. Ses avis et propositions ne lient pas le conseil municipal.

Ses objectifs se déclinent autour des axes suivants :

- Favoriser le dialogue entre les Élus et les seniors,
- Informer les seniors ou leurs représentants sur les projets municipaux et leur permettre de s'exprimer et de donner leur avis,
- Faciliter, grâce à ses propositions, l'amélioration des conditions de vie,
- Participer au lien social et favoriser le dialogue et les actions intergénérationnelles en développant convivialité et dynamisme.

- Qui y participe ? Composé au maximum de 15 membres âgés de 60 ans et plus domiciliés à Boissise-la-Bertrand et n'exerçant plus d'activité professionnelle, nous nous réunissons une fois par mois environ en mairie.

- Quels apports à la vie du village ? Nous avons depuis sa création pu contribuer à ces différents objectifs en collaborant, ou organisant différentes initiatives :

- Les manifestations du 11 novembre marquant le centenaire de la Grande Guerre : exposition en mairie, recherche historique sur l'histoire des Boissisiens morts pour la France, lien avec le Conseil Municipal des Enfants (CME) au travers de la lecture de textes, de dessins, d'une visite au Musée de la Grande Guerre de Meaux...

- Organisation d'un concours / exposition de photographies : adultes et enfants.

- Coordination et organisation, avec différentes associations Boissisiennes, du nettoyage des bois sur une initiative du CME.

- Création de la Boite aux livres qui permet aux Boissisiens de s'échanger des livres par le dépôt et la prise gratuite de livres.

- Organisations de sessions d'information et de sensibilisation aux gestes de premiers secours...

- Création de 2 sentiers de randonnées parcourant les bois entourant le village en partenariat avec le CODERANDO 77 et le CD77.

- Réalisation de projets nature avec le CME tels que la création de plantations d'arbres fruitiers au niveau haut du parc Malka.

Réalisation de l'exposition « Boissise et la Seine ». Lors de l'inauguration du nouveau barrage des Vives Eaux.

- Quels projets pour cette nouvelle mandature ? Nous avons été sollicités par les élus pour participer à un groupe de travail portant sur l'aménagement de la sortie Est du village (angle mémoriel autours du monument aux morts et aspect paysager de cette sortie EST). Mais aussi sur le cheminement piétonnier entre le village et l'Ehpad Edgar et Lucie Faure.

Nous avons deux nouveaux projets de créations de sentiers s'intégrant autours des fouilles et allant vers Boissettes pour l'un, et parcourant à partir du barrage des vives eaux la rive gauche vers Ponthierry et les Bois de Sainte Assise pour l'autre.

Bien sur nous souhaitons aussi continuer et développer le travail intergénérationnel avec les enfants : école mais aussi CME au travers de différentes actions : plantations, nettoyage des bois, jardins ouvriers....

Quel Programme ! Oui les idées ne nous manquent pas ! Par contre les forces vives un peu ! Et nous lançons un appel au recrutement de nouveaux aînés, du fait du départ de plusieurs d'entre-nous.

Alors, si vous êtes intéressé(e)s n'hésitez pas, contactez nous par la mairie et surtout rejoignez-nous. Faites acte de candidature par un courrier auprès de Monsieur le Maire. Car, c'est parce-que plus nombreux nous serons, que plus de projets se réaliseront.

L'orchestre Melun Val de Seine à Boissise

Le dimanche 8 mars 2020, Boissise-la-bertrand accueillait l'orchestre Melun Val de Seine qui a mis à l'honneur quelques-uns des grands maîtres de la musique symphonique. Outre L'Italienne à Alger de Rossini et l'Opus 103 de Haydn, le récital a fait la part belle aux neuf pièces du Pelléas et Mélisande du compositeur finlandais Jean Sibelius, connu pour ses poèmes symphoniques.

Dirigé par Adrian MacDonnell, les musiciens de l'orchestre ont démontré l'étendue de leur talent devant un public conquis qui les a longuement applaudis. Pour l'occasion, la salle de la Recellerie avait été transformée en salle de spectacle par les techniciens de la CAMVS.



Egalité des tarifs d'enseignement musical et artistique

Même tarif d'enseignement musical et artistique pour tous les habitants de l'agglomération Melun val de Seine.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'engage en faveur de l'enseignement artistique en contribuant au financement des charges de fonctionnement des équipements d'enseignement musical et artistique listés ci-dessous :

- le conservatoire de musique et de danse de Melun « Les Deux Muses »,
- le conservatoire de musique et de danse de Le-Mée-sur-Seine « Henri Charny »,
- le conservatoire de musique de Vaux-le-Pénil,
- l'école municipale de musique, de danse et de théâtre de Saint-Fargeau-Ponthierry,
- l'académie Musicale de Dammarie-lès-Lys,
- l'école municipale de musique et de danse de Boissise-le-Roi.

Grâce à cette participation, le tarif communal devient le tarif unique pour tous les élèves habitant dans l'une des 20 communes de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Pas de Sport Passion cette année



CORONAVIRUS : pas de Sport Passion cette année.

La 27e édition de Sport Passion devait se dérouler cet été. Compte tenu des risques et des contraintes sanitaires liés à l'épidémie de Covid 19, la CAMVS est malheureusement contrainte d'annuler le dispositif.

Événements à venir ...

Agenda



JUILLET  **AOÛT**

Septembre 2020

- Le 1^{er} septembre 2020.
Rentrée des classes.
École des Fontaines.
- Le samedi 12 septembre 2020.
Forum des associations.
de 14h à 17h30 salle de la Recellerie.
- Le lundi 14 septembre 2020.
Inscription Sports loisirs.
de 17h30 à 19h30 salle de la Recellerie.
- Le mardi 15 septembre 2020.
Reprise des cours Sports loisirs.
Salle de la Recellerie.



Octobre 2020

- Le dimanche 4 octobre 2020
Cyclo-cross.
Parc Malka.
- Le samedi 10 octobre 2020
Loto.
A 19h30 salle de la Recellerie.

Novembre 2020

- Le mercredi 11 novembre 2020.
Cérémonie de l'armistice de la première guerre mondiale.
Monument aux morts à 12h
- Le samedi 14 novembre 2020.
Soirée théâtre.
A 20h30 salle de la Recellerie.